

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

## SEANCE DU LUNDI 30 mars 2026

N° DE LA DELIBERATION : 2026007

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LAINE, Maire.

**Présents :** Bergogne Romain, Buchon Chris, Chazeau Christelle, Croxo Stéphanie, Hillion Françoise, Lafont Eric, Laine Jean-Michel, Machet Thierry, Mansour Soufiane, Munoz-Garcia Lucas, Ollier Candice, Parmier Christine, Recht Caroline, Sauvayre Jean-Luc, Sensen Karine

**Absents :** RAS

**A été nommée secrétaire :** Christine PARMIER

**NOMBRES DE MEMBRES :**

**Afférents au Conseil Municipal :** 15

**En exercice :** 15

**Qui ont pris part à cette délibération :** 15

**Date de la convocation :** 24/03/2026

**Date d'affichage :** 24/03/2026

Envoyé en préfecture le 31/03/2026

Reçu en préfecture le 31/03/2026

Publié le 31/03/2026

ID : 030-213001092-20260330-DE2026007-DE

### **Objet de la délibération : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1414-2 et L1411-5 ;  
Vu la délibération n°2026006 en date du 30 mars 2026 portant création de la commission d'appel d'offres ;

Considérant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, siégeant comme président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le conseil municipal procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres.

La liste de Mr Jean-Michel LAINE présente :

MM. et Mmes Caroline Recht, Jean-Luc Sauvayre et Eric Lafont comme membres titulaires

MM. et Mmes Stéphanie Croxo, Christine Parmier et Karine Sensen comme membres suppléants

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de bulletins : 15

Bulletins blancs ou nuls : 00

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ainsi répartis :

- o La liste présentée par Mr Jean-Michel LAINE obtient 15 voix

Sont ainsi déclarés élus :

MM. et Mmes Caroline Recht, Jean-Luc Sauvayre et Eric Lafont comme membres titulaires

MM. et Mmes Stéphanie Croxo, Christine Parmier et Karine Sensen comme membres suppléants

Les membres suppléants ne sont pas attachés nominativement aux membres titulaires.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**.

**APPROUVE** la création de la commission d'appel d'offres ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet du Gard.

LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

FAIT A EUZET, LE 30 MARS 2026  
 Le Conseil Municipal,



BERGOGNE Romain		MANSOUR Soufiane	
BUCHON Chris		MUNOZ-GARCIA Lucas	
CHAZEAU Christelle		OLLIER Candice	
CROXO Stéphanie		PARMIER Christine	
HILLION Françoise		RECHT Caroline	
LAFONT Eric		SAUVAYRE Jean-Luc	
LAINE Jean-Michel		SENSEN Karine	
MACHET Thierry			

*La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*